



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 09 mars 2018
Date de publication : 23 mars 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, , JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM Sermier, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération
Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 29/18

Objet

Création d'emplois saisonniers pour la période estivale 2018

Secrétaire de séance

Jacques LAGNIEN

Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à J. Gruet, C. Demortier à C. Nonnotte-Bouton, D. Germond à JB Gagnoux, I. Girod à JM. Sermier, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à JP. Cuinet, P. Jobez à N. Jeannet, E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à S. Marchand, JC. Wambst à F. Barthoulot, M. Henry à JP Lefèvre, J. Dayet à J. Péchinot, M. Boué à J. Drouhain, R. Curly à G. Chauchefoin.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

G. Soldavini, A. Douzenel, H. Prat, C. Mathez, V. Chevriaut.

Conformément à la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984, portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment à l'article 3, la Collectivité procède chaque année au recrutement d'agents contractuels pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier.

Durant la période des congés d'été, entre juin et septembre 2018, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole recrutera ainsi des agents occasionnels pour la direction Enfance-Jeunesse, le Parc Aquatique Isis de Dole et la piscine Léo Lagrange de Tavaux.

Ces emplois saisonniers seront confiés principalement à des étudiants et des lycéens majeurs. Les saisonniers affectés à la direction Enfance-Jeunesse seront recrutés principalement sous contrat d'engagement éducatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'emplois saisonniers pour la Direction Enfance-Jeunesse, le Parc Aquatique Isis de Dole et la Piscine Léo Lagrange de Tavaux, pour la période allant de juin à septembre 2018.

Enfance-Jeunesse : 80 emplois saisonniers représentant 240 semaines de travail à temps complet afin d'exercer les fonctions d'adjoint d'animation dans les centres de loisirs et d'accueil sans hébergement

Parc aquatique et Piscine Léo Lagrange: 120 emplois saisonniers représentant 360 semaines de travail à temps complet afin d'exercer les fonctions d'adjoint technique, d'adjoint administratif ou d'éducateur des activités physiques et sportives.

Les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses au budget primitif 2018 – chapitre 012.

Fait à Abergement-la-Ronce,
Le 15 mars 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Principale

